

Fantasy Dance **CONTEST**

ARTICLE 1 - *Le Concours*

Le Concours de danse Fantasy Dance Contest est un concours chorégraphique, créé en 2019. Il vise à promouvoir le développement et le partage des styles de danse suivants : Le Modern'Jazz, le Contemporain, le Classique et le Hip-Hop. Une catégorie Autres Styles est également ouverte.

Nouveauté cette année : une catégorie Showcase est ouverte aux groupes ! Toute école souhaitant présenter une création hors compétition peut s'inscrire dans cette catégorie gratuitement.

Dans la compétition urbaine, une catégorie Mini Crew est ouverte aux groupes de 3 à 5 danseurs et une catégorie Mega Crew est ouverte aux groupes à partir de plus de 15 danseurs.

Ce concours est organisé par l'association Fantasy Dance Complex, dont le siège social est établi au 1000 C Chemin de Tournon 83740 La Cadière-d'Azur.

ARTICLE 2 - *Le Jury*

Le jury se compose de professionnels du monde de la danse, représentant chacun différents styles de danse développés dans ce concours. Leurs jugements et décisions sont sans appel.

ARTICLE 3 - *Conditions de Participation*

Le concours est ouvert aux amateurs et préprofessionnels, qu'ils se présentent sous la tutelle d'une école ou en candidat libre.

Les candidats se présentant en catégorie préprofessionnelle doivent obligatoirement appartenir à un conservatoire ou à une école de formation professionnelle, ou pratiquer plus de 5h de danse par semaine. Le jury se réserve le droit de reclasser un candidat se présentant en amateur dans cette catégorie. Les professeurs diplômés d'état ne sont pas autorisés à s'inscrire au concours.

Catégorie d'âge :

- Mini : 8 à 9 ans
- Juniors : 10 à 11 ans
- Tweenies : 12 à 13 ans
- Teenagers : 14 à 16 ans
- Adults : 17 et plus
- MegaCrew : Aucune restriction !

C'est la moyenne d'âge qui est prise en compte pour les Duos, les Mini Crew et les Groupes, afin de déterminer la catégorie dans laquelle ils seront présentés.

SHOWCASE : Pas de limitation d'âge / Uniquement ouvertes aux groupes

ARTICLE 4 - *Musique*

Chaque participant doit envoyer sa musique (format Mp3 de préférence) par mail à l'adresse suivante musiquefdc@gmail.com, en mentionnant dans l'objet du mail :

CATEGORIE / STYLE / NOM CANDIDAT/CREW / TITRE PASSAGE (si défini) .

Ex : GROUPE HIP-HOP FDC CREW

DEADLINE D'ENVOI : 1er Mars 2026

Timing réglementaire :

Solo: 2min maximum*

Duo / Mini Crew /Groupe : 3min maximum

MegaCrew & Showcase : 5min maximum

*Une tolérance de 10sec est autorisée pour le timing solo

ARTICLE 5 - *Costumes / Accessoires*

Les costumes sont autorisés, même fortement conseillés car ils seront pris en compte dans la note finale du jury.

Les accessoires sont autorisés, du moment qu'ils ne nuisent pas à la sécurité des autres candidats. Leur mise en place et enlèvement doit être faite par les candidats eux-mêmes. Pour tout accessoire encombrant, veuillez nous consulter avant. Les accessoires toxiques ou non conformes aux règles de sécurité sont interdits (ex : fumigènes).

ARTICLE 6 - *Inscriptions*

6.1 — En cas d'annulation de l'événement due à une crise sanitaire, les inscriptions seront remboursées intégralement.

Les inscriptions doivent être faites en ligne avant la date limite du :

1er Mars 2026

Pour une inscription complète :

- Remplir le formulaire d'inscription école en ligne
- Enregistrer ses inscriptions sur le formulaire HelloAsso correspondant (Académique ou Urbain).
- Ajouter les PJ demandés : Fichier PDF ou JPEG Pièce d'identité
- Procéder au Règlement directement via la plateforme HelloAsso.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des candidatures avant la date limite d'inscription si une catégorie ou le concours s'avérait complet.

6.2 - Frais d'inscriptions : Tarifs par candidat et par passage

- Solo : 35€
- Duo : 20€/danseur
- Groupe : 15€/danseur
- MegaCrew : 12€/danseur

Showcase : Gratuit

En aucun cas les frais d'inscription ne pourront être remboursés (raison autre que l'annulation de l'événement pour cas de force majeure).

6.3 - Un mail de confirmation vous sera envoyé à la réception de votre dossier, validant votre inscription. Les convocations seront envoyées par mail, 15 à 20 jours avant le concours. Tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de votre participation y seront notés.

6.4 - Les professeurs ayant inscrits leurs élèves au concours seront invités à se présenter au bureau d'enregistrement, afin de récupérer leur accréditation permettant de circuler librement au sein de la structure.

ARTICLE 7 - *Barème de Notation - Classement - Récompenses*

7.1 - *Pour les catégories Modern' Jazz, Contemporain et Autres Styles Académiques, les candidats seront récompensés en fonction de la note obtenue. Les candidats seront jugés sur différents critères, permettant l'attribution d'une note finale /20 :

Encouragements	Médaille d'Or
De 10 à 12.99 /20	De 16 à 16.99/20
Médaille de Bronze	Médaille d'Or à l'unanimité
De 13 à 13.99/20	De 17 à 17.99/20
Médaille d'Argent	Médaille d'Or avec Félicitations du jury
De 14 à 15.99 /20	De 18 à 20/20

***Pour les catégories Hip-Hop, Autres Styles Urbains et Mega Crew, c'est un podium !**

Seuls les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par une médaille/coupe (Or, Argent et Bronze), en fonction de leur place dans le classement.

- **TECHNIQUE (10 pts) : Exécution / Synchronisation / Qualité des Mouvements / Musicalité Présence scénique / Expressivité des candidats / Energie**
- **ARTISTIQUE (10 pts) : Interprétation / Thème / Créativité Chorégraphique / Diversité / Occupation de l'Espace / Costume & Maquillage / Accessoires**

7.2 — Les notes du jury seront fermes et sans appel.

Toute vulgarité proclamée ou exécutée au sein d'une chorégraphie est interdite et entraînera la disqualification immédiate du ou des candidat(s). Cela s'applique également à la bande musicale, qui ne peut contenir aucun propos vulgaire ou racial clairement audible.

La possibilité de discuter de leur prestation avec les jurys sera offerte aux candidats, dans la limite du temps disponible, à la fin du concours.

Un prix exceptionnel « Coup de Cœur » sera attribué par notre jury au(x) candidat(s) de leur choix.

ARTICLE 8 - Conditions Générales

8.1 - L'inscription au concours implique l'acceptation et le respect du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification et/ou l'expulsion des candidats concernés.

8.2 - Seuls les professeurs, ayant l'accréditation délivrée le jour même par l'organisateur, pourront avoir accès aux coulisses. Aucun parent ou autre membre du groupe/école ne s'y verra l'accès autorisé.

Pour des raisons de capacité, les accréditations ne donnent pas accès à la salle de spectacle.

8.3 - La responsabilité de l'organisateur ou de l'équipe en charge du lieu ne saurait être engagée en cas de vol, préjudice matériel ou corporel, et ce, avant, pendant ou après la durée du concours.

ARTICLE 9 - Accès & Informations Complémentaires

9.1 - Le concours académique se déroulera le **Samedi 11 Avril 2026** à l'Espace Huveaune, Chemin Noël Robion 13821 La Penne s/Huveaune.

Le concours urbain se déroulera le **Dimanche 10 Mai 2026** au Palais des Congrès Neptune, place Besançon 83000 TOULON.

Les horaires de passages seront déterminés en fonction du nombre d'inscription.

9.2 - Nous demandons à tous les professeurs et candidats d'être munis de leur pièce d'identité. Les professeurs sont tenus de maintenir l'ordre et le respect au sein de leurs groupes, afin que le concours se déroule dans les meilleures conditions possibles.

9.3 - Il est conseillé aux candidats/professeurs de prévoir leur musique sur clé USB, dans le cas où un problème imprévu surviendrait le jour même.

9.4 - Les photos avec flash sont formellement interdites afin de ne pas gêner les candidats, le jury ou les autres spectateurs. L'événement est photographié par un professionnel. En signant le dossier d'inscription, les candidats donnent leur accord de droit à l'image à la société en charge de couvrir l'événement. Il est cependant possible de filmer avec son appareil.

9.5 - Tarifs et Accès Scène

Tarif Public

(Peut être soumis à modification)

Concours Académique: 15€ / session

Concours Urbain : 20€ l'après-midi complète

Gratuité pour les enfants jusqu'à 3 ans inclus.

Dimensions Scène :

Concours Académique / Espace Huveaune :

12m d'ouverture / 10m de profondeur

Accès des 2 côtés de la scène par 3 coulisses et passage derrière le rideau de fond de scène possible. Tapis de danse au sol.

Concours Urbain / Palais Neptune :

14m d'ouverture / 11m de profondeur

Accès des 2 côtés de la scène par 3 coulisses et passage derrière le rideau de fond de scène possible. Tapis de danse au sol.